

Un Accord GPEC a été signé sur Industrial Automation Business ! FO vous en propose une synthèse...

- **Calendrier - Démarrage de la GPEC : 15 février – Dernières adhésions : 1^{er} août. Derniers départs : 31 août 2021.**
- **Les salarié(e)s éligible(s) seront informé(e)s individuellement, à partir du 12 février par courrier, de la possibilité de s'inscrire dans l'un des dispositifs proposés.**

Pass retraite

Prendre sa retraite entre 6 et 24 mois avant sa liquidation à taux plein *

Conditions supplémentaires

- Intégrer le dispositif pour une durée minimale de 6 mois
- Liquidier sa retraite à taux plein à l'issue du congé

Durée

- Ancienneté <=15 ans : 16 mois
- Ancienneté > 15 ans : 24 mois

Montant : 70 % de la rémunération mensuelle brute moyenne des 12 derniers mois + indemnité de départ à la retraite (IDR) majorée jusque 60 %

Exemple : Vous avez 60 ans et 32 ans d'ancienneté, partez 24 mois en Pass Retraite + IDR majorée de 6,4 mois avec possibilité de mensualiser, touchez 93 % de l'actuel net mensuel pendant 24 mois.



Pour l'ensemble des mesures

Critères de départage : 1^{er} dossier **complet** déposé = 1^{er} servi. Tous dispositifs confondus. Ne tardez pas !

Pass requalification (projet interne)

Suivre une formation afin de pouvoir postuler à un poste identifié préalablement au sein de l'entreprise



Condition supplémentaire

Identifier le poste cible et être validé par Schneider.

Mobilité géographique

La GPEC peut s'accompagner d'une mobilité géographique. Des indemnités supplémentaires sont prévues : Prime + 3 000 € + 1 000 € enfant à charge.



Congé mobilité : L'ICL peut être versée en partie sous forme d'acompte. Elle est exonérée de CSS et CSG-CRDS dans la limite de 2 PASS (82 272 euros en 2021). L'ICL n'est pas soumise à l'impôt selon certains plafonds.

(*) nota: retraite sécu. ; en conséquence, il ne faut pas avoir atteint ou dépassé l'âge légal de la retraite pour bénéficier du dispositif.

Rachat de trimestres

Bénéficiaire d'une aide pour racheter des trimestres

Condition supplémentaire

Pouvoir liquider sa retraite à taux plein avec les trimestres rachetés

Aide : Jusqu'à 6 trimestres à 100 % et 2 trimestres à 50 %

Congé mobilité (projet externe)

Evoluer hors de l'entreprise en étant payé jusqu'à 16 mois pour réaliser l'évolution



Bénéficiez d'une prime de 15 000 € si vous entrez dans le dispositif Congé mobilité entre mars et mai 2021.

Conditions supplémentaires

- Avoir un projet sérieux
- 10 ans d'ancienneté

Durée

- Ancienneté entre 10 et 25 ans : 12 mois
- Ancienneté > 25 ans : 14 mois
- Plus de 50 ans : + 2 mois
- Si travail posté chez Schneider pendant 15 ans : + 2 mois

Montant

65 % + indemnité de licenciement (ICL)

1. Création ou reprise d'entreprise

Support et subvention via Schneider Initiative Entrepreneurs

2. Formation reconversion professionnelle

Aide financière pour votre accompagnement et les frais pédagogiques

3. Emploi externe

Aide pour la recherche d'emploi, double résidence et la compensation de la perte de salaire

Attention : Dans ce dispositif, vous perdez les bénéfices de l'ICDR et de l'article 39.

Exemple : Vous êtes I&C, avez 51 ans et 19 ans d'ancienneté. Vous arrêtez de travailler pendant 14 mois. Vous touchez une rémunération égale à 65 % de votre rémunération mensuelle brute des 12 derniers mois et une ICL de 10,32 mois.



Votre bilan retraite

Le Cabinet SIACI St HONORE réalisera une étude de votre dossier personnel de retraite (bilan de retraite) et procédera :

- à une analyse de votre carrière ;
- à la détermination de l'âge de départ à la retraite sécurité sociale à taux plein et de la date de départ à taux plein ;
- au calcul du montant de la retraite de 60 ans (si éligible) à 70 ans ;
- le cas échéant, à une analyse des mesures auxquelles vous seriez éligible et ses impacts, notamment au regard du PERCO et des dispositifs types « PERE » (ex-article 83) et « article 39 ».

Si vous êtes éligible, le cabinet vous assistera dans l'ensemble des démarches en vue de liquider votre retraite.

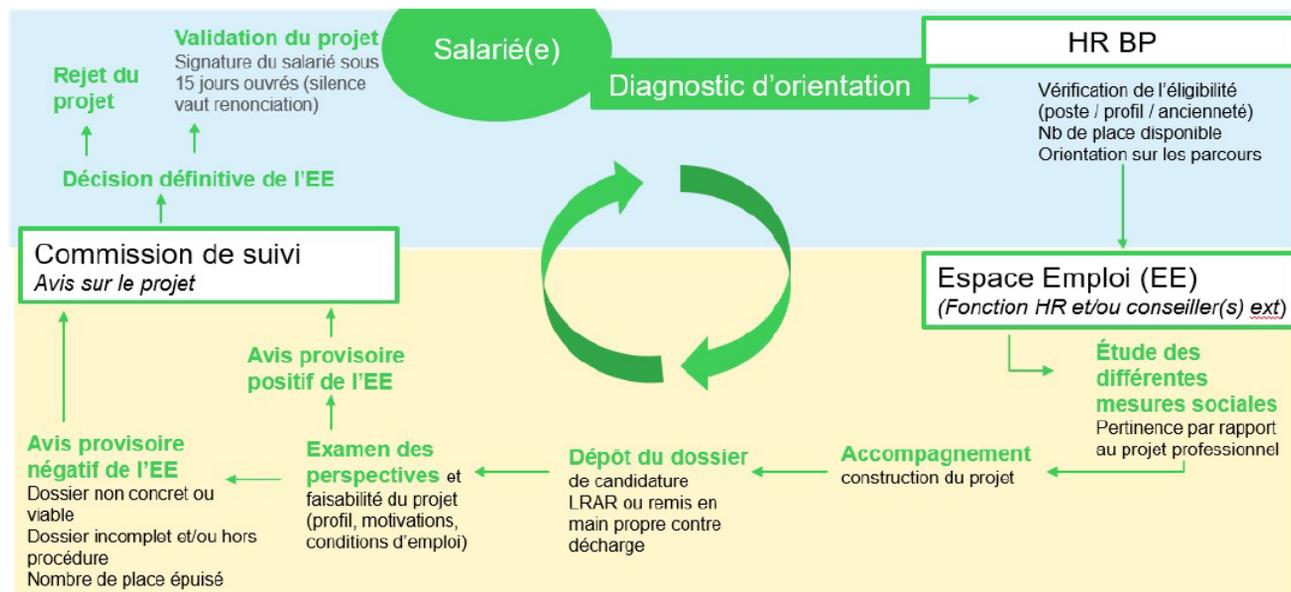


Vous pouvez bénéficier du bilan SIACI St HONORE même si vous ne souhaitez pas entrer dans un dispositif ou n'êtes pas éligible. Contactez-les !

Avantages maintenus

- En Pass retraite comme en Congé mobilité, vous bénéficiez du maintien des garanties MESE, de la retraite de base, les retraites complémentaires et supplémentaires.
- L'intéressement et la participation sont calculés sur la base de l'allocation perçue pendant le Congé mobilité ou le Pass retraite.
- Les salarié(e)s entrant en Pass retraite disposant d'un VLLD peuvent en conserver le bénéfice selon des modalités prévues par l'accord.

Congé mobilité : dispositif de construction et de validation des projets



Il convient de prendre contact avec les RH qui examineront votre éligibilité et vous orienteront. La levée de la confidentialité sur la concrétisation de votre projet se fait au moment de la revue par la Commission paritaire de suivi.

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**



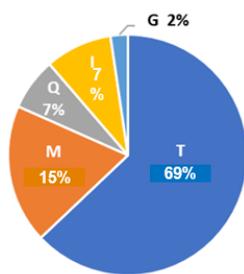
Déploiement de l'outil GPEC

Organisation	Fonctions majoritairement impactées	Entité légale, en plus de SEI / SEF	Effectif dans le périmètre 758p.	Localisations principales	Tickets GPEC 136p.	Postes fragilisés	Recrutements 83p.
	Susceptible d'ajustement				PASS Retraite, Congé mobilité	10 PASS Requalification Un plan de formation d'envergure pour l'ensemble de la population concernée par les évolutions métiers Se donner les moyens de la transformation des compétences, notamment grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des projets individuels externes • Plan de formation d'envergure • Plan de recrutement externe 	Remplacement global de 60%
Digital Plant	T, Q, M		210	Carros	30		19
Industrial Control & Drives	T, M,		166	Angoulême	45		38
Process Automation	D, S	SESEF/ SEI/SEF	145	Dardilly RP/ ACS	18		6
Machine Solutions	T, Q, M		61	Carros	4		2
Industrialization Customer Satisfaction & Quality	I, Q		55	Carros Angoulême	14		5
Innovation & Technology	T, M, G		37	Carros Grenoble	11		8
Others*	S, M, D	* Commercial, Strategy, Strategic accounts, Global functions	84	RP/ ACS/ Carros	14	5	

FO a signé pour l'avenir de l'activité et de celles et ceux qui restent

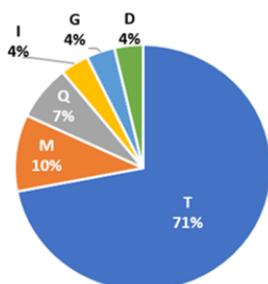
ANGOULEME

42 Recrutements externes



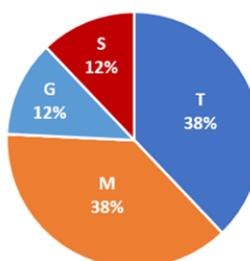
CARROS

27 Recrutements externes



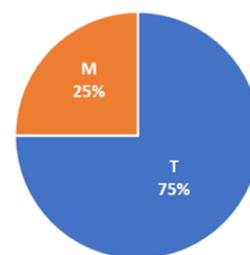
RUEIL

7 Recrutements externes



GRENOBLE

4 Recrutements externes



+ 3 Recrutements externes à **DARDILLY** (fonction D)

*Estimations réalisées sur la base d'hypothèses de départ, susceptibles d'ajustement en fonction de la réalité des départs et de leurs localisations

PROCESSUS FINAL :

- Consultation des Instances Représentatives du Personnel (IRP) locale (CSE) entre le 8 et 10 février 2021.
- Consultation du CSE Central le 11 février 2021.
- Envoi d'un courrier à chaque salarié concerné à partir du 12 février 2021.
- 1^{er} rendez-vous avec BPI et SIACI SAINT-HONORÉ à partir du 15 février 2021.

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**

